



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E77297

VALABLE JUSQU'AU

20/06/2027

ÉDITÉ LE

18/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/12/2007

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/08/2020  
68 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC FOIX 501652788 rc09

Siret : 501 652 788 00016

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7147583

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 594267L

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 594267L

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : MURILLO

ZI ZONE INDUSTRIELLE  
ZI LORP SENTARAILLE  
09190 LORP-SENTARAILLE

Téléphone : 05 61 66 12 12

Portable : 06 64 77 40 26

Site Internet : <http://sarlmurillo.fr>

E-mail : [peinture.murillo@orange.fr](mailto:peinture.murillo@orange.fr)

Responsabilité légale :  
BASCAING JEREMIE DIRECTEUR GÉNÉRAL / MURILLO VANESSA PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE                   | 21/06/2024           |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 13/03/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 07/07/2022         |
| o Isolation des combles perdus   | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.